

Auto-école Meziane
25 Bis rue du malvoisie
11100 Narbonne

PARCOURS DE FORMATION PERMIS B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média DVD, Box (Du lundi au samedi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00) ou avec un enseignant (Du lundi au samedi de 18h00 à 19h00) ou via Internet (Code Rousseau).

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route;
- Les effets dû à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite;
- L'influence de la fatigue sur la conduite;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée;
- Les usagers vulnérables;
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- Les gestes de premiers secours;
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;
- Le transport d'un chargement et de personnes;
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours et les horaires.

Parcours pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation (voir le tableau des compétences et sous-compétences). Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivant :

- Le pourquoi
- Le comment.
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève

Tableau des compétences et sous-compétences à acquérir

000 **PERMIS B / AAC**
 Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION REMC

C1

Maîtriser

le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- a. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- b. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- c. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- d. Démarrer et s'arrêter.
- e. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- f. Utiliser la boîte de vitesses.
- g. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- h. Regarder autour de soi et avertir.
- l. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

C2

Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- b. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- c. Adapter l'allure aux situations.
- d. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- e. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- f. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- g. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

C4

Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- e. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ...).
- f. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- g. Pratiquer l'écoconduite.

C3

Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Passer des virages et conduire en déclivité.
- d. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- e. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- f. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- g. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- h. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Établissement
N° d'agrément

CODES ROUSSEAU
Le meilleur de la pédagogie

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Des cours collectifs sont programmés :

En quoi consiste les cours collectifs ? Ils permettent de partir en groupe de deux élèves qui conduisent à tour de rôle sur deux heures (2*30min chacun).

Les élèves concernés sont ceux qui ont un examen programmé.

Ces cours permettent d'apprendre en observant l'autre élève.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes;
- Réaliser deux manoeuvres différentes, dont une au moins en marche arrière et une à son initiative;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours;
- Appliquer des règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)		
	Date :	
	L'expert(e) :	
	Codes spécifiques :	
		Candidat
		Nom :
		Prénom(s) :
		NEPH :
		Catégorie

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque				
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome		
Connaître et maîtriser son véhicule										
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome		
Effectuer des vérifications du véhicule										
Connaître et utiliser les commandes										
Appréhender la route										
Prendre l'information						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome		
Adapter son allure aux circonstances										
Appliquer la réglementation										
Partager la route avec les autres usagers										
Communiquer avec les autres usagers						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome		
Partager la chaussée									0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité										
Sous-totaux				1	12	6	0,5	0,5	1	
Conduite économique et respectueuse de l'environnement				0						
Courtoisie				+1						
Total général					22					

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical

Si le résultat est favorable comme ici, le certificat d'examen est remis à l'élève. Il pourra conduire avec celui-ci en attendant de recevoir son permis. Un exemplaire est utilisé pour faire la demande de fabrication du permis de conduire.